

22 octobre 1930.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que nous avons sollicité, depuis deux ans, du Département des Travaux Publics l'aménagement, dans une cour du Musée d'Art Ancien, d'un local qui pourrait être transformé en un laboratoire pour l'examen des oeuvres d'art. Nous nous permettons d'insister sur l'utilité et l'urgence de ce travail.

Les récentes et nombreuses communications faites par des savants spécialisés, au Congrès International d'Histoire de l'Art, qui a tenu ses assises le mois passé à Bruxelles, ont prouvé l'utilité pour les Musées de posséder un laboratoire pour l'étude scientifique des oeuvres d'art : un vœu y a même été voté à l'unanimité tendant à faire demander à tous les gouvernements de créer un pareil laboratoire.

Les recherches de laboratoire permettent de reconnaître l'authenticité, l'état de conservation, la nécessité de restauration des tableaux. Pour le bon entretien et l'étude de nos oeuvres d'une valeur inestimable, un atelier est de toute nécessité.

Nous avons, à nos côtés, un mécène que n'attend que la construction du local au sujet duquel nous venons de vous entretenir, pour le doter aussitôt gracieusement des appareils scientifiques nécessaires. Pareil geste mérite d'être encouragé.

à Monsieur Flisnier

Président du Comité du Trésor

La disposition de nos bâtiments permet de construire ce laboratoire dans des conditions économiques exceptionnelles. En effet, une annexe dans une cour pourrait être transformée, à peu de frais, en local de laboratoire.

J'ose espérer, Monsieur le Président, que vous voudrez bien prendre en considération tout ce qui milite en faveur de l'utilité et de la possibilité de la légère dépense envisagée par le Département des Travaux publics.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,